



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Saint-Florent

Jeudi 19 novembre 2015

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Centre Socioculturel – 189 avenue Saint Jean d'Angély

Co-Présidente élue : Agnès JARRY (Conseillère municipale).

Elus municipaux : Dominique SIX (Adjoint au Maire), Jacques ARTHUR (Conseiller municipal).

Agents municipaux : Sabrina VOLET (service Vie participative).

Membres : Joëlle AUMONIER, Roland COLLOT, Sylvie DUPUIS DULUC, Antoinette JARRY, Alexandre JEROME, Isabelle JEROME, Luce MARTIN, Chantal MOREAU, Jacques THIOLETT.

Excusés : Jean-Louis CASSETTE, David CHASSERIAU, Vincent COURTADE, Gaëlle MANGIN, Jean NEBAS, Alain ROBERT.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Point sur les dossiers « Espaces publics » en cours,
- Présentation du projet sous le pont SNCF rue Jean Jaurès.
2. Présentation du projet « Marché de Noël »,
3. Information sur le projet de transfert de l'entreprise UNIBETON,
4. Debrief de l'assemblée inter-quartiers du mardi 6 octobre et perspectives,
5. Informations diverses.

1. Point sur les dossiers « Espaces publics » en cours par Agnès JARRY et Dominique SIX.

a) Présentation du projet sous le pont SNCF rue Jean Jaurès

Le projet de sécurisation des piétons sous le pont SNCF a été voté comme dossier prioritaire lors du Conseil de quartier du 23 avril 2015.

Il se compose :

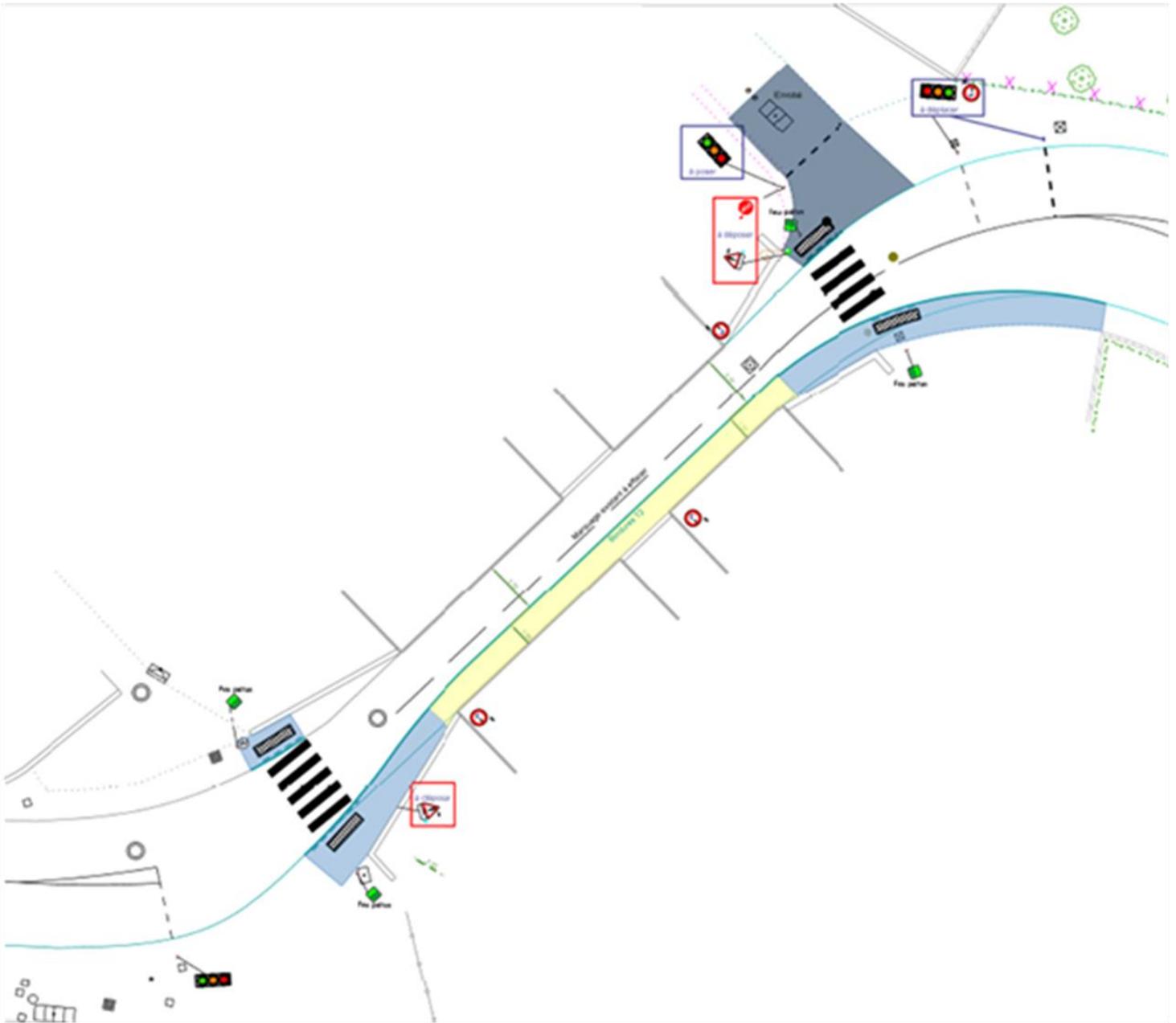
- d'un changement des feux avec création d'une circulation en alternat,
- d'un cheminement piéton avec trottoir aux normes pour personnes à mobilité réduite, soit 1.40m de large.

Les travaux sont programmés la première quinzaine de décembre 2015.

Les feux alternés ont été posés le 18 novembre.

Pendant les travaux, le pont sera fermé depuis le boulevard de la Liberté jusqu'à la rue des Pèlerins. Une déviation sera mise en place par la régie.

Coût : 25 000€ - financés par les crédits d'investissement de la Vie participative.



b) Retour de la visite sur site au lieu-dit de La Tranchée

Une rencontre sur site entre les riverains, Dominique SIX, Adjoint au Maire ; Agnès JARRY, Co-présidente élue du Conseil de quartier de Saint Florent ; Joëlle AUMONIER, Co-présidente habitante du Conseil de quartier de Saint Florent ; Fabrice DARTAYET, bureau d'étude de la Direction des espaces publics et Sabrina VOLET, coordinatrice de la Vie participative a eu lieu le 16 octobre dernier.

Cette réunion a eu lieu à la suite de la venue de quelques riverains à l'assemblée de quartier du 7 septembre, afin de signaler des dysfonctionnements dans ce secteur de la ville.

Grande rue de la Tranchée

- A l'entrée de la rue : La bande STOP au sol est quasiment effacée et le panneau est tourné.

Il est proposé de prendre contact avec la propriétaire afin de positionner le mât au-dessus de son mur de clôture.

- Un lampadaire éclaire faiblement.

Le dispositif d'éclairage va être remplacé.

- Sentiment de vitesse après le virage. Les habitants demandent une bande axe dans le virage pour guider les véhicules et qui permettrait de rétrécir la chaussée.

- Au n°25, la haie dépasse de plus de 50cm sur la chaussée.

La Médiation sociale doit contacter les propriétaires.

- Devant le n°31 est entreposée une vingtaine de conteneurs le jour de la collecte. Les propriétaires du garage en face rencontrent des difficultés pour sortir leur véhicule ce jour-là.

La régie des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais a été informée du problème.

- Problème constaté pour les véhicules qui entrent dans la résidence. Ils coupent la Grande rue de la Tranchée en plein virage pour y accéder.

Cette demande est prise en compte par les services.

Rue de la Fragnée

- L'impasse (de la Fragnée) : demande de pose d'un panneau « voie sans issue ».

Un panneau va être installé prochainement.

- Au bord du nouveau lotissement, il y a un manque d'entretien, présence de ronces.

Le service des espaces verts est intervenu le 20 octobre.

- Première impasse en face du n°4 : Cette impasse est publique. Les riverains des n°5 et 7 demandent si les trous dans la chaussée peuvent être rebouchés.

La régie voirie a prévu de reprendre la totalité du revêtement.

Rues des Grandes Versennes/ Bois Chiron

- Face à la rue du Bois Chiron : des véhicules se stationnent et rendent cet axe dangereux.

Il est proposé de poser des balisettes ou des enrochements pour empêcher le stationnement.

- Les habitants demandent la suppression de la priorité à droite et l'installation d'un dispositif de STOP (panneau et bande au sol). Les véhicules venant du centre-ville et tournant rue du Bois Chiron pour rejoindre l'avenue Saint Jean d'Angély coupent du côté gauche. Si un véhicule arrive en face, il y a un risque élevé d'accident.

Cette demande est en cours d'étude.

- Les habitants ont la sensation que les véhicules roulent vite à l'entrée de la Tranchée. Il est demandé également de reculer le panneau « La Tranchée » pour faire ralentir les véhicules plus en amont du lieu-dit.

Cette demande est prise en compte par les services.

Coût total des demandes sur le secteur de la Tranchée : 2 935,25 €

c) Carrefours Saint Jean d'Angély/ Bersat / Coussot / Goise

La commission « cadre de vie » demande une réflexion sur le plan de circulation de ce secteur.

Un comptage des véhicules a été réalisé en avril 2015.

Ces comptages ont montré que le trafic est important mais aucune infraction n'a été constatée.

Conclusion : si on inverse le sens de circulation, cela ne ferait que reporter le flux de véhicules en fin de journée.

d) Tronçon entre le carrefour de la Liberté/ J. Moulin et le pont SNCF avenue Saint Jean d'Angély

Problème de vitesse, de stationnement et de sécurité des piétons depuis la suppression des îlots lors du projet des pistes cyclables avenue St Jean d'Angély.

Les emprises de l'avenue ne permettent pas de conserver les bandes cyclables et de créer en plus des îlots de protection pour les piétons.

Par ailleurs, si les îlots sont toujours plus confortables pour les piétons, la traversée ne pose pas réellement de problème puisqu'il y a une très bonne visibilité réciproque.

Un comptage des véhicules est programmé en 2016.

e) Parking de la Convention

Reprise de l'enrobé du parking arrière du Centre Socioculturel « Les Chemins Blancs ». Ce projet est la priorité n°2, voté par le Conseil de quartier du 23 avril.

Cette réalisation fera l'objet d'un projet d'amélioration de l'accueil des usagers au Centre Socioculturel dans la continuité du projet de la cour.

Ce projet est estimé à 50 000€ et finalisé. Il pourrait être proposé au budget 2016 sur les crédits d'investissement de la Vie participative.

f) Avenue Louis Pasteur/ Georges Renon

Réalisation du quai à l'arrêt de bus (mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite) par la Communauté d'agglomération du Niortais.

En complément, la Ville va réaliser des bateaux à proximité de l'arrêt de bus pour garantir la continuité du cheminement.

g) Autres demandes

Clé portillon Louis Pasteur

Le Centre Socioculturel avait fait la demande au dernier Conseil, la possibilité de mise à disposition d'une clé du portillon derrière l'école Louis Pasteur afin d'éviter de faire cheminer les enfants par l'avenue Louis Pasteur car des véhicules se stationnent sur les trottoirs à la sortie des classes.

La direction de l'éducation a émis un avis favorable. Une clé a été remise à la directrice du centre Socioculturel.

Avenue Louis Pasteur

La commission cadre de vie a signalé un problème de circulation depuis la suppression du tourne à gauche, notamment pour les véhicules de secours.

Cette rue rencontre de la circulation le soir notamment mais comme beaucoup de rue. Il n'a pas été observé de problème particulier pour les véhicules de secours.

Il a été demandé au service de la voirie l'effacement de la flèche tourne à gauche (direction centre-ville) qui a été supprimé.

Demande de stationnement avenue Louis Pasteur.

Le projet de création de la voie bus rend caduque celui de création de stationnement. Cette voie reste un emplacement réservé par la Communauté d'agglomération du Niortais.

Entre les rues Arsonval et Schumann

Lors du dernier Conseil de quartier, il a été demandé la création d'une piste cyclable pour rejoindre la rue Nambot.

L'étude d'une zone de rencontre (cyclistes/ véhicules) est en cours par la Direction des Espaces publics.

Avenue de la Rochelle

Il est demandé la création d'un cheminement cyclable et la réfection des trottoirs.

Une réunion a eu lieu en octobre car la Mairie a pour ambition de créer un cheminement protégé pour les cyclistes.

Le projet doit être présenté au Maire prochainement.

Carrefour avenue de la Rochelle – rue du Petit Bois

Il est signalé un danger pour les véhicules qui souhaitent tourner à gauche au STOP en direction de la Rochelle aux heures de pointe.

De plus, des véhicules se stationnent sur la chaussée et le trottoir devant l'ancienne pizzeria, ce qui entraîne une mauvaise visibilité.

La mise en place d'un obstacle est à l'étude afin d'empêcher le stationnement à cet endroit.

Concernant l'interdiction de tourner à gauche, le service est défavorable à cette demande pour les raisons suivantes :

- La sortie vers la gauche ne pose aucun problème en journée,
- Difficulté de matérialiser cette interdiction de façon efficace, elle ne sera donc pas respectée.
- Les autres voies débouchant sur l'avenue ont les mêmes contraintes pour la traversée.
- Les personnes qui ne se sentent pas en sécurité peuvent emprunter le rond-point.

2. Présentation du projet du Marché de Noël

Un marché de Noël est un projet lancé par le Conseil de quartier de Saint Florent en lien avec le Centre Socioculturel, l'Association des parents d'élèves de l'école Louis Pasteur, avec le soutien de quelques commerçants du quartier.

La date retenue le : **vendredi 11 décembre de 16h à 20h dans la grande salle du Centre Socioculturel.**

Des ateliers créatifs, des comptines et un goûter seront offerts aux enfants.

Une buvette sera ouverte (vente de boissons, gâteaux...) au profit du Centre Socioculturel.

Une surprise est prévue à partir de 20h.

3. Information sur le projet de transfert de l'entreprise UNIBETON

Présentation de la centrale à béton UNIBETON

L'entreprise Unibéton est actuellement situé 184 bis rue de Souché. Elle fait partie du groupe Italcementi qui est présent dans plus de 20 pays. Unibéton s'occupe de la distribution du béton prêt à l'emploi. Il existe 200 centrales en France qui produisent 4 millions de m³ de béton à l'année pour un chiffre d'affaire annuel de 420 millions d'euros. La centrale de Niort fait partie du secteur ouest pays de Loire qui comprend 30 centrales. Ce maillage serré permet de livrer le béton frais dans un rayon compris entre 20 et 30 km.

Pourquoi le déménagement de l'entreprise ?

La centrale existe depuis 40 ans sur Souché, l'urbanisation s'est développée et le matériel a mal vieilli. Cependant, c'est un incident sur la centrale de Cholet en avril 2015 (il n'y a pas eu de blessés) qui a précipité la recherche d'un nouveau site, thème qui était déjà en pourparler avec la municipalité.

Le nouveau site à Saint Florent

L'entreprise a déposé en septembre un permis de construire sur le site de l'ancien restaurant routier « chez Daniel » rue Jean Jaurès/Chemin du lac. Le site est plus petit qu'à Souché mais il est pensé pour être plus fonctionnel et plus sécurisé. L'entreprise doit nous fournir les fiches de données sécurisées (FDS).

La fabrication du béton

Il faut du ciment, du sable, du gravier, de l'eau et des adjuvants (accélérateur et ralentisseur de prise du béton) pour fabriquer du béton.

A Souché, 15 000m³ de béton étaient produits à l'année. A Saint Florent, l'entreprise table sur 12 000m³. Ce qui représente 80m³ par jour.

L'entreprise fonctionnera de 7h à 17h les jours ouvrés.

Les impacts

- Transports : rotation de 10 camions malaxeurs (toupies) et 6 semi-remorques par jour.
- Les nuisances sonores: le mélangeur sera entouré d'un bardage double tôle avec un isolant acoustique.
- Les adjuvants : ces produits chimiques seront stockés au-dessus d'un bac de rétention, au cas où une cuve percerait le produit serait récupéré.
- L'eau : toute l'eau du site est récupérée dans des bassins de décantation et utilisée dans la préparation du béton. Le site sera autonome même pour le traitement des eaux usées.
- La poussière : tout est prévu pour que la poussière soit transférée des camions au silo sans que s'échappent les particules fines.

Une réunion publique aura lieu le jeudi 7 janvier 2016, à 19h00 au Centre Socioculturel. Une information spécifique sur la tenue de cette rencontre sera distribuée aux riverains proches de ce site.

4. Debrief de l'assemblée interquartiers du 6 octobre et perspectives.

Le 6 octobre a eu lieu l'assemblée inter-quartier, occasion de faire un point entre les conseillers de quartiers sur les projets, les demandes, les idées à faire évoluer en inter-quartiers...

Ce temps fort marquait également la première année du dispositif réactualisé de la vie participative.

Après cette année de fonctionnement, il est proposé aux membres de s'exprimer sur leur ressenti à la fois sur la rencontre du 6 octobre et sur leur investissement depuis octobre 2014 : Quel ressenti ? Quelles attentes ? Quels points à revoir et quels questionnements en termes de fonctionnement ? Les conseillers qui n'ont pas participé le 6 octobre : pour quelles raisons ?

✓ Un conseiller de quartier remarque que les demandes exprimées à l'occasion de l'assemblée de quartier du 7 septembre, en présence du Maire passent en priorité, des études ont d'ailleurs été lancées.

✓ Il est observé un fort taux d'absentéisme depuis le mois d'avril des conseillers de quartier aux réunions. Il est proposé qu'un courrier leur soit adressé afin de savoir s'ils souhaitent toujours s'impliquer au sein du Conseil de quartier.

✓ Les commissions « cadre de vie » et « valorisation du patrimoine » quant à elles, se réunissent, continuent de travailler, font remonter certains dysfonctionnements dans le quartier. Les petites demandes prennent parfois trop de temps à être prises en compte et découragent certains membres du Conseil.

5. Informations diverses

➤ **Calendriers**

✓ SMACL Santé et la librairie organisent dans leurs locaux une exposition/ ventes de livres

Lundi 14 décembre de 12h00 à 14h00

18/20 rue Léo Lagrange

✓ Le prochain Conseil de quartier de Saint-Florent

Mars 2016, à 20h00

La date est en cours de validation

Au centre Socioculturel – Avenue Saint Jean d'Angély

5bis. Questions diverses

Carrefour de la rue de la Pigeonnerie

Il manque un STOP.

Rue de Goise

Les coussins berlinois sont glissants lors des jours de pluie pour les deux roues.

Rue de la Mude

Il est demandé la pose de coussins berlinois afin de ralentir la vitesse et dissuader le shuntage entre l'avenue de la Rochelle en direction du centre-ville.

L'ancien LIDL boulevard Jean Moulin

Depuis l'abandon du projet d'une résidence pour senior, quel devenir de ce terrain ?

Rue Vidal de la Blache

Sur une parcelle, un gros arbre a été coupé. Un projet immobilier est-il en cours ?

La Tranchée

Il manque un panneau d'affichage qui servirait à informer les habitants des dates des Conseils de quartier. La connexion internet étant mauvaise, les riverains sont rarement informés des dates de réunions.

GPA 79 – Groupement du secteur médico- social des PEP et de l'APAJH des Deux-Sèvres, 11 rue de la Convention.

Depuis la réalisation des travaux dans l'enceinte de l'établissement, le personnel entre par la rue Camille Desmoulins et sort par le parking de la Convention. Cette sortie est jugée dangereuse.

Toutes les demandes et remarques du Conseil de quartier ont été entendues et transmises aux services compétents.

Fin de la réunion à 22h20